

CENTRE
NEUCHÂTELOIS
DE PSYCHIATRIE

CNP

Un réseau de vies

Rapport de gestion 2021

—



Sommaire

Rapport d'activité

Message du Président	6-7
Le Conseil d'Administration	8-9
Message de la Directrice générale	10-11
Le Comité de direction	12-13
Nos lieux de soins	14-15
Direction médicale et direction des soins	16-17
Direction des relations et des ressources humaines	18-19
Direction des systèmes d'information	20-21
Options stratégiques 2023-30	22-25
Départements	
Département de l'enfance et de l'adolescence	26-27
Département de l'adulte 1 et 2	29-31
Département de l'âge avancé	32-33
Institut de formation et recherche en santé mentale	34-39
Conférences, manifestations et formations spécifiques	40-41

Rapport de gestion

Comptes de résultat et commentaires	44-45
Bilan	46



Message du Président



© David Marchon

Ce rapport de gestion retrace et illustre dans les grandes lignes les faits et activités diverses du CNP en 2021. Son contenu mentionne objectivement les nombreuses dimensions des prestations offertes par l'institution en réponse à la mission confiée par l'Etat de Neuchâtel dans le domaine de la santé mentale. Il souligne aussi le travail accompli et permet à nos autorités, à nos partenaires ainsi qu'à nous toutes et tous de rappeler l'ensemble des engagements effectués. Nous profitons de les remercier de leur active collaboration.

Le Conseil d'administration souhaite mettre en évidence la qualité de l'engagement du personnel dans une période particulièrement exigeante. Nous pensons plus spécialement à la réalisation des options stratégiques en lien avec le déplacement des activités d'hébergement de Perreux vers d'autres institutions du canton.

Nous savons aussi que ce fut un déchirement pour certain-e-s collaborateur-ric-e-s que de devoir quitter une institution et poursuivre leur engagement dans un autre environnement avec toutes les incertitudes et changements encourus par ces modifications institutionnelles importantes.

Dans ce cadre nous saluons la collaboration des services et institutions partenaires qui ont grandement contribué à ce que ces importants changements pour les bénéficiaires tout comme pour les collaborateur-ric-e-s se déroulent avec un maximum de fluidité. Nous n'oublions pas la résilience, la détermination et l'engagement nécessaire pour faire face quotidiennement aux défis imposés par la pandémie.

Depuis 3 ans le CNP traverse des périodes tourmentées et grâce à toutes les équipes en place, nous sommes convaincus que le CNP a grandi et en est devenu plus fort. Le Conseil d'administration est fier du chemin parcouru. Cette qualité d'engagement nous est précieuse, elle constitue un atout appréciable qui permet d'assumer l'ensemble des prestations dédiées à la population neuchâteloise avec pertinence et professionnalisme.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des acteurs internes et externes qui ont rendu ces changements possibles et saluons les efforts réalisés dans tous les secteurs : ils constituent une garantie pour l'avenir et les défis de la stratégie 2030.

Pour le Conseil d'administration

Jean-Pierre Brügger,
Président

**Le Conseil
d'administration
est fier du chemin
parcours**

Le Conseil d'Administration



De gauche à droite :

Membres : Sabrina Burgat, Julien Heider et Laurent Isch.

Président : Jean-Pierre Brügger.

Vice-Président : Bertrand Nussbaumer.

Membres : Khedidja Girardet et Pr Charles Bonsack.



Message de la Directrice générale



© David Marchon

2021 a été une année de profonde mutation : arrivé à la fin d'un cycle, le CNP a fait peau neuve. 4 grands axes de travail peuvent résumer cette transformation.

Premièrement, le projet de transfert des activités occupationnelles et d'hébergement : acte final du processus de mise en œuvre des options stratégiques 2015-22, ce projet d'envergure initié en juillet 2019 a été clôturé le 30 juin 2021 dans les délais préétablis. Ses 3 principaux objectifs ont été atteints, soit : la fermeture des 112 lits résidentiels sis à Perreux (dont 67 transférés à des partenaires du canton), le transfert des ateliers Astelle à la Fondation alfaset et le développement massif des prestations ambulatoires. Grâce à ce projet, le canton de Neuchâtel peut désormais attester avoir abandonné l'ancien modèle d'institutionnalisation psychiatrique. Les personnes atteintes de troubles psychiques stabilisés vivent aujourd'hui dans la communauté : dans des établissements médico-sociaux, socio-éducatifs ou à domicile, elles bénéficient de soins psychiatriques spécialisés notamment par l'intervention des équipes mobiles du CNP. L'impact humain de cette réorientation sur le personnel du CNP a été très important, 172 postes ont été supprimés : le dispositif d'accompagnement proposé a permis à 6 personnes sur 10 de retrouver un emploi sans transiter par l'assurance chômage.

CHIFFRES 20-21 DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION PROFESSIONNELLE :



172
POSTES
SUPPRIMÉS



47
RECLASSEMENTS
INTERNES



55
RECLASSEMENTS
EXTERNÉS



59
%
TAUX DE
RECLASSEMENT
MOYEN

Les répercussions au sein du réseau socio-sanitaire ont été également de taille : le CNP a un rôle à jouer en termes de transfert de compétences et soutien aux professionnels des institutions partenaires. La collaboration avec les acteurs de première ligne sera par ailleurs un des principaux axes stratégiques du CNP dans le futur.

Parlant d'avenir, l'élaboration des orientations stratégiques 2023-30 mérite d'être mentionnée parmi les principaux projets institutionnels de 2021. Les pages 22 à 25 de ce rapport sont spécialement dédiées à ce sujet.

Le troisième projet d'envergure réalisé en 2021 concerne la restructuration interne du CNP, le renouvellement des directions cliniques et l'adoption d'une nouvelle politique de gouvernance basée sur un modèle d'organisation matricielle et management inclusif. Ce projet s'est concrétisé par l'implantation d'un organigramme innovant composé d'unités dotées d'autonomie de gestion, l'intégration d'une méthode de « planification par objectifs » et l'élaboration d'un programme de formation des cadres visant à consolider une culture managériale commune.

Dernier point enfin, et non des moindres, l'année 2021 a été grandement impactée par la gestion de la crise COVID-19. Les équipes cliniques, administratives et logistiques ont été fortement sollicitées par les changements répétés de l'environnement et les adaptations internes qui s'imposaient. L'institution a fait preuve pour la deuxième année de suite d'une extraordinaire résilience et agilité. Nous rendons hommage aux collaborateurs et collaboratrices du CNP pour cet effort sans précédent et à chacune de leurs familles pour leur précieux soutien.

Raffaella Diana
Directrice générale

Une nouvelle politique de gouvernance basée sur un modèle d'organisation matricielle et management inclusif

Le Comité de direction



Raffaella Diana
Directrice générale



Dre Nathalie Koch
Directrice médicale



Marielle Prevos-Morgant
Directrice des soins



Dre Hélène Faignot
Médecin-chef, département enfant et adolescent



Nicolas Racine
Infirmier-chef, département enfant et adolescent



PD Dr med Stéphane Saillant
Médecin-chef, département adulte 1



Maria Biundo
Directrice des finances et de l'exploitation



Patricia Louvet
Directrice des relations et des ressources humaines



Frédéric Martin
Directeur des systèmes d'information



Annick Wohlhauser
Infirmière-chef, département adulte 1



Habiba Khelifi
Infirmière-chef, département adulte 2



Umberto Giardini
Médecin-chef, département âge avancé



Fernanda Santos
Infirmière-chef, département âge avancé

Membre de la Direction générale
Membre du Comité de direction

Nos lieux de soins



Directions médicale et des soins

L'année 2021 a été une année de grands changements pour la gouvernance clinique du CNP : les équipes se sont restructurées suite à la fermeture des structures résidentielles localisées sur le site de Perreux, et de nouvelles modalités d'accompagnement des patient-e-s dans leur milieu de vie ont été mises en œuvre, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives dans la conception des soins en psychiatrie.

L'arrivée conjointe des nouvelles directrices médicale et des soins a été une opportunité pour constituer d'emblée un binôme médico-soignant soudé au sein de la Direction générale. Nous construisons, avec les chef-fe-s de département, une nouvelle vision clinique, basée sur le travail des années précédentes et poursuivons le développement de nouveaux projets avec des équipes expertes, enthousiastes et motivées. Cette consolidation de la vision clinique institutionnelle a également permis au CNP de projeter sa stratégie dans le plus long terme et d'insuffler un nouveau dynamisme à la rédaction des options stratégiques 2023-30.

En outre, la bonne coordination entre les départements enfance et adolescence, adulte et âge avancé, a favorisé la continuité des soins et la prise en charge des patient-e-s, que ce soit lors de la pandémie liée au COVID-19 ou dans le développement de nouveaux projets communs et spécifiques portés par les clinicien-ne-s, en réponse aux besoins de la population neuchâteloise.

Le management des départements par objectifs annuels introduit en 2020, se confirme comme un outil de gestion efficient et moderne, permettant le pilotage des activités et le suivi des résultats, y compris dans le domaine de la formation. Dans ce contexte, la structuration de la formation postgraduée médicale, qui mène les médecins assistant-e-s au titre de spécialiste, sera à améliorer notamment par l'organisation d'un tournus dans les différentes unités. Nous avons également initié la restructuration du centre d'expertises médicales afin que chaque médecin assistant-e-s puisse réaliser les expertises exigées par le programme de formation de l'Institut Suisse de Formation Médicale.



137
MÉDECINS
DONT 99 EN
FORMATION



45
MANDATS
D'EXPERTISES
PSYCHIATRIQUES



45
ÉTUDIANT-E-S
EN SOINS INFIRMIERS



Enfin, le second semestre de l'année 2021 a vu consolider l'organisation de l'Institut de formation et de recherche en santé mentale (IFRSM) sous la nouvelle vision stratégique et scientifique du binôme directrices médicale et des soins. Un plan de développement a été établi avec la constitution d'un bureau de coordination et une équipe pédagogique.

En conclusion, les nombreux changements intervenus pendant l'année 2021 ont ouvert de nombreuses perspectives de développement que nous nous réjouissons de concrétiser dans les années à venir.

Dre Nathalie Koch
Directrice médicale

Marielle Prevos-Morgant
Directrice des soins

L'arrivée conjointe des nouvelles directrices a été une opportunité pour constituer un binôme médico-soignant soudé

RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES

*EPT



417
PERSONNEL SOIGNANTS*



540
COLLABORATEUR·RICE·S*



92
APPRENTI·E·S ET STAGIAIRES



POSTES ADAPTÉS AU TÉLÉTRAVAIL



PERSONNEL SOUHAITANT CONSERVER LE TÉLÉTRAVAIL

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



33
ACCIDENTS PROFESSIONNELS



1'202
JOURS D'ABSENCES



85%
TAUX VACCINATION COVID-19

FORMATION



226
COLLABORATEUR·RICE·S FORMÉ·E·S



85
MÉDECINS EN FORMATION POSTGRADUÉES TITRE FMH PSYCHIATRIE PSYCHOTHÉRAPIE



1'165
HEURES DE FORMATION INTERNES

Direction des relations et ressources humaines

L'année 2021 a été, une fois encore, marquée et rythmée par la crise Covid-19 et les sollicitations auprès des RRH n'ont eu de cesse : un effort particulier a été déployé dans la réalisation des campagnes de vaccination internes qui ont permis au CNP d'atteindre un niveau d'immunisation de 85%. Face à cette surcharge, l'équipe RRH a fait preuve de résilience et d'engagement et l'ensemble des activités RRH ont été maintenues, souvent à distance, durant les périodes les plus intenses de la pandémie. La crise a été aussi une opportunité de réfléchir aux nouvelles formes de travail et de formation à distance. Un sondage interne réalisé en collaboration avec la commission du personnel a confirmé l'intérêt des collaborateur·rice·s du CNP vis-à-vis du télétravail et, en général, vers une organisation plus flexible favorisant l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle.

La crise a été aussi une opportunité de réfléchir aux nouvelles formes de travail.

Ainsi, dans le cadre du renouvellement de la CCT Santé21, nous avons eu à cœur de négocier des conditions de travail modernes et adaptées à l'évolution de la société, proposant une plus grande flexibilité et des approches individualisées. Le dialogue social a été intense : la nouvelle CCT qui en est ressortie intègre en partie ces éléments novateurs permettant le déploiement d'une certaine flexibilisation de l'organisation du travail.

Dans le même sens se sont poursuivies les négociations avec les représentations des médecins. Des simplifications horaires ont été introduites pour les médecins en formation et une large flexibilité horaire a été garantie pour les médecins cadres.

En interne, la transformation de la Direction des relations et ressources humaines s'est poursuivie selon les orientations stratégiques définies en 2019, notamment par le renforcement de la fonction de « partenaire RRH », le développement de nouvelles prestations phares dans le domaine de l'accompagnement des cadres, la gestion des compétences, la formation en leadership et management, l'acquisition de talents, la gestion prévisionnelle des effectifs et enfin, non des moindres, la santé et sécurité au travail.

L'année s'est terminée par l'adoption d'une nouvelle structure organisationnelle de la DRRH conçue pour maximiser le développement des domaines susmentionnés.

Patricia Louvet
Directrice des relations et ressources humaines

Direction des systèmes d'information

Les institutions de santé du canton de Neuchâtel s'appuient sur les compétences du CIGES pour la gestion de leurs systèmes d'information. L'intérêt de cette organisation est de permettre de fédérer les compétences et méthodes de travail autour d'outils communs entre nos différentes institutions.

Dans la continuité de 2020, cette année a montré l'importance des composantes technologiques et applicatives dans le quotidien de l'institution. Du point de vue de la technique, nous pouvons souligner la poursuite du renouvellement et de l'amélioration de la mobilité du matériel informatique. Quant aux aspects applicatifs, l'année écoulée a vu la continuation des efforts de stabilisation de notre Dossier Patient Informatisé et la mise en place d'une nouvelle version majeure de nos outils de Gestion Administrative du Patient.

Les mois passés ont permis le lancement des projets ECM (Enterprise Content Management – Gestion des contenus d'entreprise) et BI (Business Intelligence – Informatique décisionnelle) qui verront leur concrétisation dans le courant 2022.

Le projet ECM permettra, dans un premier temps, la mise en place d'une gestion électronique des documents de référence mais s'étendra progressivement dans les années à venir à d'autres

contenus afin de profiter d'une gestion centralisée et davantage normée des documents de l'institution.

Quant au projet BI, dont le périmètre initial est la mise à disposition d'indicateurs et d'un tableau de bord à destination de la Direction des finances et de l'exploitation, ce projet va permettre à l'institution d'obtenir progressivement une maîtrise de ses données décisionnelles.

Finalement la Direction des systèmes d'information (DSI), à l'instar des autres directions, a activement participé à la réflexion institutionnelle sur les Options Stratégiques 23-30 et a avancé les contours de l'évolution des systèmes d'information de l'institution pour les années à venir. Ce travail a permis de mettre en exergue les besoins d'évolution liés aux pratiques de plus en plus mobiles et l'importance croissante des liens et échanges de données avec nos partenaires. Cet exercice a ainsi lancé les premières réflexions sur l'accélération de la numérisation des processus afin de déterminer les priorités à traiter dans les années à venir pour maximiser le soutien de la DSI aux équipes du CNP.

Frédéric Martin
Directeur des systèmes d'information

Business Intelligence

- 2021 : Mise en place indicateurs DFE
- 2022 : Mise en place indicateurs DRRH
- 2023 : Mise en place indicateurs DME/DSO
- 2024 : Tableau de bord DIRGEN
- 2025 : BI Self-service

Enterprise Content Management

- 2021 : Développements GED au CNP
- 2022 : Mise en place GED et outil de workflows au CNP
- 2023 : Outil de gestion des PPO
- 2023+ : Numérisation des processus clefs de l'institution
- 2024 : Plateforme de travail collaboratif

Gouvernance

- 2022-2023 : SDSI - Schéma Directeur des Systèmes d'Information
- 2023 : Contrat de service avec le CIGES
- 2024-2025 : Cartographie des processus clefs de l'institution

Agilité

- 2021-2023 : Modernisation et adaptation du parc informatique
- 2022-2023 : Système de visioconférence sur les sites
- 2023 : Outils de bureautique modernisés
- 2024+ : Agilisation des activités avec le CIGES

Options stratégiques 2023/30

2021 a été une année charnière pour le CNP. Le projet de transfert des activités occupationnelles et d'hébergement, clôturé officiellement le 30 juin 2021, a symboliquement marqué la fin du processus de mise en œuvre des options stratégiques 2015-22. Le regard de l'institution s'est alors tourné vers l'avenir et la réflexion institutionnelle s'est focalisée sur l'élaboration des options stratégiques 2023-30. Plus de 50 cadres ont été mobilisés dans un travail de fond destiné à développer la vision d'avenir en matière de santé mentale pour le canton de Neuchâtel. 21 ateliers thématiques ont travaillé de mai à septembre en itération continue avec le Conseil d'administration et la Direction générale. En octobre, les résultats des ateliers ont été compilés et validés par le Conseil d'administration. Le document final a été soumis en novembre 2021 au Département des Finances et de la Santé en préparation du processus de consultation et validation politique prévu pour 2022.

L'ambition du plan stratégique 2023-30 du CNP s'inscrit dans le cadre de la stratégie Santé 2030 de la Confédération et traduit les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé en matière de santé mentale à l'échelle du Canton de Neuchâtel. Le CNP promeut

**Promouvoir
une psychiatrie
moderne,
de grande
qualité et
financièrement
viable**

ainsi le développement d'une psychiatrie moderne, de « grande qualité et financièrement viable », basée sur des preuves scientifiques, favorisant le rétablissement dans la communauté et l'inclusion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques, en collaboration avec les autres partenaires du réseau socio-sanitaire cantonal.

Notre vision à 2030

La stratégie 2023-30 proposée par le CNP s'articule autour de 4 axes : clinique, ressources humaines, infrastructures et gouvernance.

Axe clinique

Dans la prochaine décennie, selon l'OMS, les troubles mentaux, spécifiquement la dépression et les psychopathologies liées à l'âge avancé, représenteront la principale cause de morbidité dans les pays industrialisés. Le modèle recommandé pour répondre à ce défi de santé publique est celui des « soins et services équilibrés ». Ce modèle, adopté par le CNP depuis son origine, encourage la recherche du meilleur équilibre possible entre un éventail d'approches complémentaires : dans une optique de subsidiarité, différents acteurs du tissu socio-sanitaire interviennent ainsi dans l'accompagnement socio-thérapeutique des personnes souffrant de troubles mentaux, selon différents degrés de complexité. Dans ce contexte conceptuel, le CNP se positionne en tant qu'acteur public spécialisé dans le domaine des soins psychiatriques aigus. Les principaux axes de développement seront ainsi dirigés vers :

1. le développement de programmes spécifiques pour le traitement de troubles complexes (ex. psychoses débutantes, autisme, troubles du comportement alimentaire);
2. la maximisation de la qualité des soins aigus hospitaliers;
3. le soutien au réseau socio-sanitaire par des prestations de formation, supervision et des soins spécialisés de proximité (ex. auprès des institutions médico-sociales et des soins de premier recours);
4. l'accès aux soins pour des catégories de patients vulnérables (migrants, personnes détenues et sous mesure pénale).

Axe ressources humaines

Attirer et retenir du personnel qualifié et des cadres expérimentés pour garantir des soins de qualité et financièrement viables constituent un enjeu majeur. Face à ce défi, la stratégie du CNP consistera à développer une politique ambitieuse en matière de recrutement, gestion des talents et promotion d'un environnement de travail sain et propice à l'épanouissement professionnel et personnel. L'optimisation des coûts exigera en contrepartie un niveau élevé de compétences dans le domaine clinique et managérial afin de garantir une gestion efficace des ressources financières et le développement d'une réelle politique des relations humaines. L'évolution de la fonction RH au sein de l'institution continuera à jouer un rôle fondamental en ce sens. Le modèle du « capital humain » issu de la théorie économique traditionnelle, laissera progressivement la place au modèle du « potentiel humain ». Les personnes « ont » des ressources, mais elles ne « sont » pas des ressources : sous cette enseigne, il s'agira de prioriser la création d'un environnement relationnel de qualité, car c'est par la relation que l'être humain s'épanouit et réalise pleinement son potentiel.

Un autre élément crucial de la stratégie 2030 au service de la qualité clinique sera l'investissement dans la formation continue et la recherche appliquée. Le CNP entend ainsi profiler son institut de formation et recherche en santé mentale (IFRSM) en développant la collaboration avec les partenaires universitaires et les hautes écoles.

Axe infrastructures

À plus de 170 ans depuis la construction de la Maison de santé de Préfargier, la modernisation de l'infrastructure hospitalière du CNP apparaît comme une nécessité. Le CNP propose une nouvelle vision architecturale du site de Préfargier en adéquation avec les besoins de la psychiatrie actuelle et future, dans le respect de l'héritage historique et culturel du site. Dans la vision 2030 proposée par le CNP, Préfargier n'est pas uniquement un hôpital psychiatrique : c'est un lieu qui appartient à la cité, dans lequel on trouve parmi d'autres éléments urbains, un centre de santé mentale.

Concrètement, le CNP projette :

- la démolition des édifices défailants sans valeur architecturale particulière : notamment les bâtiments techniques désaffectés et le bâtiment dédié aux consultations ambulatoires.
- La rénovation et réaffectation des bâtiments historiques protégés par la transformation des actuels espaces hospitaliers en bureaux administratifs, salles de formation et consultations ambulatoires, en collaboration éventuelle avec d'autres partenaires du domaine de la santé.
- La construction d'un nouvel hôpital selon une conception clinique et spatiale novatrice inspirée des études en neurosciences et sciences sociales appliquées à l'architecture psychiatrique.
- La revalorisation du site de Préfargier en partenariat avec des acteurs privés ou publics intéressés (ex. biens culturels, protection de l'environnement, santé etc.).

Axe gouvernance

Face aux turbulences politiques, économiques, sociales, écologiques et réglementaires typiques de l'environnement dit « VUCA » (Volatile, Uncertain Complex, Ambiguous), le CNP comme toute entreprise moderne, est appelé à faire évoluer son organisation vers des modèles plus agiles et dynamiques. L'agilité doit être comprise comme la capacité d'une organisation humaine de s'adapter rapidement aux mutations externes, tout en gardant le cap stratégique nécessaire à maintenir le sens de l'action et une communauté de valeurs.

Pour cela, il sera nécessaire d'investir dans un système d'information apte à produire des données fiables et documentées afin d'informer utilement les processus décisionnels et permettre le suivi et l'ajustement régulier de l'activité.

Du point de vue financier, dès 2023 le CNP sera en mesure de financer les investissements nécessaires au déploiement de son plan stratégique tout en respectant le montant prédéfini de subventions publiques.

Au niveau du système de santé cantonal, le positionnement du CNP vis-à-vis des acteurs du réseau devra évoluer vers le renforcement des partenariats institutionnels. Enfin, le CNP fera preuve d'engagement en matière de responsabilité sociale, en intégrant dans sa stratégie les objectifs de développement durable tout particulièrement dans les domaines suivants : santé et bien-être, égalité des genres, droits humains, formation, innovation, protection des ressources naturelles, consommation et production responsables.



**L'architecture
soignée,
soigne.**



Projet
Nouvel hôpital

© C.F. Moller Architects, projet pour l'hôpital de Springfield, South West London - St George Mental Health NHS Trust.

Département enfance & adolescence

L'année 2021 aura été marquée par la gestion de la crise COVID-19 avec une augmentation significative du mal-être, particulièrement des adolescents, une augmentation des situations de crise et par conséquent des hospitalisations.

L'accroissement des demandes a touché tout le département. L'ensemble du personnel s'est extrêmement mobilisé afin de proposer un éventail de prises en charge, y compris en bénéficiant de la technologie numérique, pour poursuivre la continuité du soin. La crise sanitaire a fortement déstabilisé nos partenaires institutionnels, eux-mêmes déjà en prise avec une réforme importante de la protection de l'enfance.

Cependant, nous avons pu avancer sur plusieurs projets internes : ainsi la collaboration avec les départements de l'adulte s'est intensifiée durant cette année avec une gestion collaborative étroite et fructueuse, notamment dans les domaines de l'hospitalisation, de la consultation spécialisée de patient-e-s souffrant de troubles du comportement alimentaire (TCA) et encore par des liens réguliers au bénéfice des parents souffrant de troubles mentaux.

Les changements organisationnels, en prévision de l'année 2022, ont été amorcés durant l'année 2021. On mentionnera tout d'abord la création d'une filière spécifique urgence, crise et liaison (UCL) qui vise une meilleure prise en charge des états critiques. Cette filière rassemble sous une même direction l'unité d'hospitalisation enfant-adolescent, l'équipe mobile, la liaison pédiatrique ainsi que les interventions dans le milieu de vie pour les enfants pris en charge en institution. Cette réorganisation a vu également un renforcement de l'équipe mobile infirmière et l'ouverture d'un dialogue avec les partenaires institutionnels cantonaux actifs dans le domaine de l'enfance, visant à mieux cerner leurs besoins et explorer les solutions possibles de collaboration.

Dans le domaine de la formation, l'attractivité du CNPea pour les médecins et les psychologues s'est vu confirmée : en 2021 nous comptons 8 médecins assistant-e-s en poste et 3 psychologues assistant-e-s. Le CNP participe activement à leur formation, notamment de par la collaboration avec le CEPUSSP et le SPsAJ et l'implication des médecins cadres et d'autres professionnel-le-s du CNP dans la formation post-grade et continue au sein du canton de Neuchâtel et dans d'autres cantons. Le CNPea collabore également activement avec différentes structures cantonales : l'année 2021, nous aura permis d'accueillir, au sein de nos locaux de Neuchâtel, le CAPPES et la Fondation As'trame pour une demi-journée de réflexion commune.

Dr med Hugues Paris

Médecin-chef de département

Nicolas Racine

Infirmier-chef de département



26'742
CONSULTATIONS
AMBULATOIRES



111%
TAUX MOYEN
D'OCCUPATION



8
LITS



42 J.
DURÉE MOYENNE
DU SÉJOUR

...une
augmentation
significative
du mal-être,
particulièrement
des adolescents



**les département
ont collaboré
étroitement et de
manière solidaire
pour permettre
l'accueil optimal
des patients en
hospitalier**

PD Dr med Stéphane Saillant et Dr med Hugues Paris © Lucas Vuitel, Agence Mavu.

Département de l'adulte 1

L'année 2021 fût placée sous le signe de la pandémie, du changement et de la poursuite du développement des prestations cliniques.

L'adoption de la nouvelle politique de gouvernance et la redéfinition de l'organigramme de l'institution ont permis de renforcer le pilotage des activités cliniques par la création de deux postes de médecins-chefs de filière pour les deux filières du département, la filière urgences, crise et liaison (UCL) et la filière de psychiatrie générale (GEN). Ces deux postes viennent compléter le poste déjà existant d'infirmier-chef des filières et permettent ainsi de garantir la gestion des filières de soins par un binôme médico-infirmier. Enfin, cette réorganisation permet de poursuivre l'effort de décentralisation de la gouvernance au sein de l'institution.

La filière UCL comprend les urgences psychiatriques, les interventions de crise, la psychiatrie de liaison ainsi que deux unités hospitalières de soins aigus (F1 et E1). La pandémie de COVID-19 a nécessité l'ouverture d'une unité de cohortage au sein de l'unité F1 avec le développement de compétences spécifiques. Les unités du département ont collaboré étroitement et de manière solidaire avec les unités des autres départements (notamment CNPea et CNPâa) pour permettre l'accueil optimal des patients en milieu hospitalier. De plus, la filière UCL a apporté un soutien psychologique aux équipes soignantes de RHNe, fortement sollicitées par la prise en charge des patients COVID-19. Enfin, les 5 programmes de soins de la filière ont été finalisés : crise suicidaire, observation intensive, urgences psychiatriques, psychotraumatisme et psychiatrie de liaison.

La filière GEN prend en charge les consultations ambulatoires ainsi que des programmes spécifiques de soins. Elle a concrétisé la mise en place des programmes de soins « troubles du comportement alimentaire » et « troubles de la personnalité ». Pour ce faire, plusieurs engagements de personnel ont eu lieu afin de compléter l'effectif de la filière et renforcer les compétences spécifiques nécessaires au bon fonctionnement des programmes de soins. Enfin, la filière GEN a renforcé la collaboration avec la médecine de premier recours (programme cabinets de groupe) avec deux cabinets supplémentaires participant à ce projet d'intégration de psychiatres au sein de cabinets de médecine générale.

PD Dr med Saillant Stéphane **Annick Wohlhauser**
Médecin-chef de département Infirmière-chef de département



31'562
CONSULTATIONS
AMBULATOIRES



81%
TAUX MOYEN
D'OCCUPATION



34
LITS



16 J.
DURÉE MOYENNE
DU SÉJOUR

Département de l'adulte 2

Le but du processus de rétablissement n'est pas de devenir normal. Le but est d'embrasser notre vocation humaine consistant à devenir plus profondément et plus pleinement humain. Patricia Deegan (1996).

C'est précisément cette aspiration qui a continué de nous guider durant l'année 2021 et qui nous a poussé à entreprendre une transformation profonde de nos pratiques et de notre organisation départementale. Véritable opportunité qui nous permet de changer de regard sur nos pratiques, car on ne saurait prétendre aujourd'hui instaurer une pensée clinique dans le processus de rétablissement sans pour autant évoluer vers une organisation des soins basés sur les « best practices ».

Cet ancrage dans le processus de rétablissement continue de nous engager dans une profonde réorganisation des filières de psychiatrie communautaire et légale, avec la finalisation du transfert des activités occupationnelles et d'hébergement vers nos partenaires du réseau : Alfaset et Les Perce-Neige. Cette étape nous a permis de redéfinir l'activité clinique du département sur une mission de soins orientée vers les personnes souffrant de troubles psychiatriques complexes.

Durant cette année, nos priorités se sont centrées autour de la facilitation de l'offre de soins aux patient·e·s et l'évolution de nos pratiques vers la psychiatrie communautaire. Pour offrir un accès facilité aux soins, nous avons amélioré la flexibilité de nos prestations pour mieux les adapter aux besoins des personnes. La recherche d'efficience de nos pratiques cliniques et organisationnelles nous a conduit à repenser nos concepts liés à la notion de chronicité et déficit pour évoluer vers l'empowerment, le case management et la réhabilitation psychosociale.

Le fait d'intensifier les soins quand cela est nécessaire, de favoriser la transition des patient·e·s entre les différentes filières de soins et de renforcer l'accompagnement socio-thérapeutique ont contribué au déploiement de nouvelles prestations dans la communauté, pour répondre aux besoins de la personne en fonction de l'étape de sa vie.



49'581
CONSULTATIONS
AMBULATOIRES



103%
TAUX MOYEN
D'OCCUPATION



36
LITS



28 J.
DURÉE MOYENNE
DU SÉJOUR



© CNP

Véritable tournant paradigmatique en psychiatrie, les prémices d'une nouvelle étape dans l'histoire de la psychiatrie ?

L'année 2021 nous a engagé·e·s dans une démarche de changement, qui vise la mise en place de pratiques axées sur le rétablissement et la création d'un contexte favorisant l'implémentation de processus de soins guidés par le projet de vie des patient·e·s. Dans cet esprit, en collaboration avec l'IFRSM et avec l'Association Québécoise pour la réadaptation psychosociale, le département de psychiatrie communautaire a promu l'organisation de sessions de formation à destination de l'ensemble de son personnel de soins. Ces sessions, débutées en septembre 2021, se poursuivront jusqu'à l'été 2022 et constituent un outil fondamental pour contribuer à notre (re)construction identitaire institutionnelle et amorcer un changement de paradigme.

C'est dans cette nouvelle dynamique que nous pourrons ensemble poursuivre cette transformation des pratiques en profondeur, les activités de cette année ponctuant un virage ambitieux et prometteur pour la psychiatrie rêvée de demain.

Habiba Khelifi
Infirmière-chef de département

Un virage ambitieux et prometteur pour la psychiatrie rêvée de demain.

La mobilité de
notre personnel
est restée au
centre de nos
préoccupations

Département âge avancé

En 2021, la crise du COVID-19 a continué à mobiliser l'ensemble des collaborateurs et des collaboratrices du CNPâa. Les projets institutionnels se sont toutefois poursuivis, avec la création des filières de soins du CNPâa, l'externalisation des lits résidentiels du CNP et le développement des collaborations avec les institutions partenaires.

L'année 2021 a vu la crise COVID-19 se poursuivre avec les mesures sanitaires qui l'accompagnaient. Après plusieurs mois de fonctionnement réduit dans toutes les activités thérapeutiques en groupe, ces prestations ont progressivement repris leur cours (au Centre thérapeutique de jour et en milieu hospitalier).

La crise COVID-19 nous a amené à intervenir auprès de nombreux EMS, autant pour soutenir les résident-e-s que les équipes. Ces interventions se sont déroulées sous forme de consultations de liaison, de supervisions ainsi que de formations théoriques et nous ont permis de renforcer les liens de confiance avec ces établissements. Des binômes médico-infirmiers ont été désignés pour les consultations de liaison, et des cadres du CNP sont intervenu-e-s pour les supervisions et les formations. Que ce soit pour des prestations de soins auprès des patient-e-s (à domicile ou en EMS) ou pour un soutien auprès des équipes de soins, la mobilité de notre personnel est restée au centre de nos préoccupations pour garantir l'exécution de ces prestations.

En mars 2021, nous avons finalisé le transfert de la mission d'hébergement à divers EMS du canton, qui ont pu bénéficier des prestations énumérées ci-dessus. En total, entre avril 2020 et mars 2021, 35 lits de psychogériatrie ont été transférés (25 à La Sombaille, 10 à la Licorne, 5 au Castel, 5 au Foyer du Bonheur et 5 aux Peupliers).

En juin 2021, le département âa s'est réorganisé avec la création de deux filières de soins (psychiatrie de soins généraux et de soins spécialisés). Cette réorganisation a impliqué la création de postes et nomination de chefs de filière médico-infirmiers, ainsi que d'ICUS-adjoints.

Cette année 2021 a constitué une belle opportunité de renforcer les liens avec nos partenaires, dans un objectif de développer les compétences d'accompagnement psychique des équipes de soins et de soutenir au mieux la personne âgée dans son parcours de vie.

Dr med Umberto Giardini

Médecin-chef de département

Fernanda Santos

Infirmière-chef de département



18'070
CONSULTATIONS
AMBULATOIRES



90%
TAUX MOYEN
D'OCCUPATION



35
LITS



35 J.
DURÉE MOYENNE
DU SÉJOUR



Institut de formation et recherche en santé mentale

Dans le cadre de l'élaboration de ses objectifs stratégiques 2030, le CNP attache une grande importance à l'amélioration continue de la qualité de ses prestations cliniques ainsi qu'au développement de l'attractivité de l'institution vis-à-vis de l'interne et de l'externe.

La qualité clinique étant fortement tributaire des compétences et qualifications du personnel médico-soignant, la capacité de l'institution d'attirer, retenir et développer des talents devient cruciale. L'investissement dans des activités de recherche apparaît ainsi indispensable afin d'alimenter le développement de connaissances cliniques et asseoir la légitimité de l'institution auprès des professionnels de la santé mentale.

Axes de recherche 2022-2027

Le domaine de recherche sur lequel l'IFRSM entend focaliser son activité d'investigation est celui de la psychiatrie sociale et santé communautaire, avec un accent sur la recherche clinique orientée patient (en contraste avec la recherche de laboratoire) et une approche multidisciplinaire à la notion de santé mentale.

Lignes de recherche

Envisagées pour les prochains 5 ans en lien étroit avec les 4 axes de la stratégie 2023-30 du CNP (clinique, ressources humaines, infrastructures et gouvernance) :

- Rétablissement (patients partenaires, éducation thérapeutique etc.)
- Santé mentale et âge avancé
- Architecture et santé mentale (psychologie environnementale, neurosciences et sciences sociales appliquées à l'architecture). Partenariat envisagé avec l'université de Paris, la chaire de philosophie du GHU et Tuned.
- Pédopsychiatrie (éthique en pédopsychiatrie, image corporelle et adolescence etc.)
- Impact du COVID-19 sur la santé mentale
- Prévention du suicide
- Interface entre psychiatrie et soins somatiques (psychiatries et soins primaires, psychosomatique, sommeil etc.)
- Santé mentale et personnel soignant

Focus recherche

“ Santé mentale auto-déclarée lors de l'épidémie de COVID-19, pour les équipes de soins et d'accompagnement dans les EMS du canton de Neuchâtel ”

Le contexte général de ce projet de recherche est celui de la crise liée au COVID-19 et ses impacts sur la santé mentale du personnel des EMS dans le canton de Neuchâtel.

Les caractéristiques de cette pandémie (rapidité de diffusion, connaissances incertaines, sévérité, mobilisation extrême du personnel de soins et d'accompagnement) ont installé un climat anxieux. Cette crise a mis sous tension tous les dispositifs de santé et amplement mobilisé les ressources du personnel, souvent dans des conditions difficiles, et en particulier dans les établissements médicosociaux (EMS) pour personnes âgées, considérés comme “stratégiques” vu la nature de la population qu'ils abritent (vulnérabilité, promiscuité).

Mené par le département de l'âge avancé du CNP, Dr Umberto Giardini, Médecin-chef de département, Dre Cherine Fahim, Madame Elisa Moro et Dre Lola Peris, ce projet de recherche a pour objectif l'étude de l'état de santé psychique, physique et la question de la vaccination, rapporté par le personnel de soins et d'accompagnement des établissements médicosociaux pour personnes âgées, en période de crise sanitaire majeure (pandémie liée au SARS-COVID-2), en prenant compte des patterns psychosociaux et liés à l'environnement. L'élaboration de l'article est actuellement en cours.

Les résultats issus de cette étude devraient nous aider à mieux comprendre le risque, la vulnérabilité ainsi que la résilience de ce personnel face à la potentielle souffrance psychologique, afin de renforcer les stratégies de prévention primaire et la formation aux enjeux de santé mentale des soins, de la relation et de la gestion des situations de crises sanitaires dans le futur.

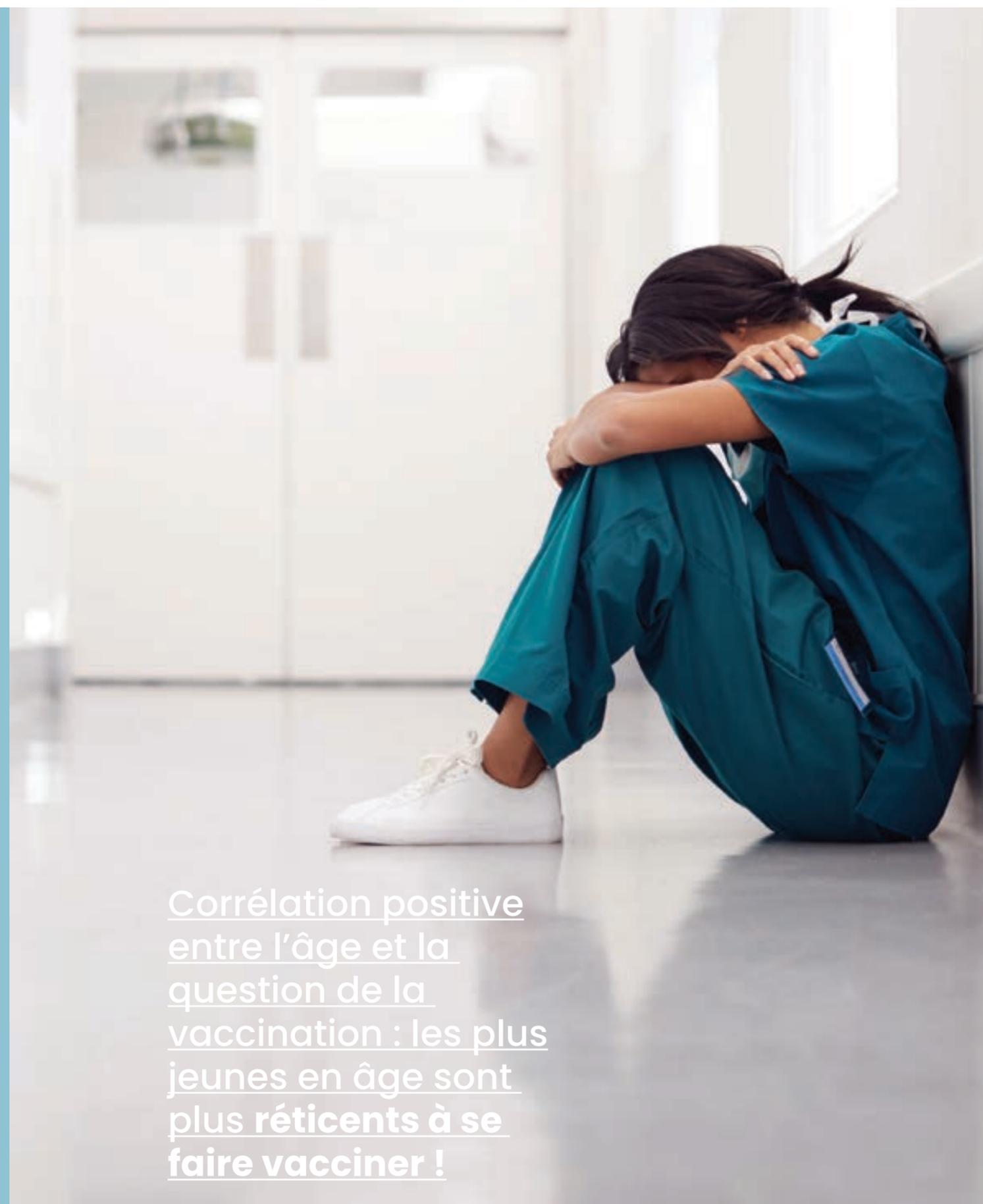
Mise en place du projet de recherche



1800 questionnaires ont été envoyés, 700 participants ont répondu, 500 ont été retenus.

(La participation des sujets repose sur le volontariat).

- Personnels infirmiers : 15%
- Autres personnels de soins et d'accompagnement : 53%
- Personnels administratifs et management : 5.3%
- Personnels d'hôtellerie : 17.6%
- Personnels d'intendance : 9.1%



Corrélation positive
entre l'âge et la
question de la
vaccination : les plus
jeunes en âge sont
plus réticents à se
faire vacciner !



Focus formation

Le rétablissement en santé mentale

Dispensée par l'IFRSM en collaboration avec l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP), cette formation novatrice sur le processus de rétablissement en santé mentale est destinée aux professionnels du domaine socio-sanitaire désireux d'apprendre de nouvelles méthodes à la pointe des connaissances dans le domaine de la psychiatrie contemporaine. S'adressant à un public aussi bien interne qu'externe, cette formation se poursuivra en 2022.

Chaque professionnel a un rôle actif dans le changement et est porteur des valeurs telles que l'espoir, l'autodétermination et l'engagement dans des activités significatives. La participation de chacun de nos collaborateur·e·s était un pré requis pour contribuer à notre construction identitaire et amorcer un changement de paradigme.

AVIS DE PARTICIPANTS :

"Cette formation m'a conforté par rapport à la conception du rétablissement que je m'étais faite, mais surtout apporté des outils concrets à l'application de ce modèle sur le terrain."

"Cette formation offre une vision des soins psychiatriques inclusive et réaliste. Elle m'a apporté une nouvelle manière d'envisager les soins !"

"J'ai beaucoup apprécié cette formation, notamment l'intervention d'une paire-aidante, qui transmet un message relatant son parcours de résilience au travers des difficultés psychosociales qu'elle a rencontrées. La participation des pairs-aidants est indispensable pour nos interventions de soins."



98
COLLABORATEUR·RICE·S
FORMÉ·E·S EN 2021



4
SESSIONS
DE FORMATION

Conférences et formations 2021

Conférences et manifestations spécifiques

06 et 12 janvier, 02 et 03 février, 09 mars, 07 et 30 avril, 03, 04 et 05 mai, 1er et 02 juin, 05, 06, 12 et 13 juillet, 02 et 23 août, 07, 08, 16 et 29 septembre, 04, 05, 07 et 28 octobre, 1er, 02, 04, 11 et 15 novembre, 02 et 06 décembre 2021
« Cariatides » par la Dre Lola Peris, Mme Elisabete Iori, Mme Hélène Cleenewerck, M. Da Silva Gilberto, M. Robert Richardson et le Dr Adham Mancini Marie.

28 et 29 janvier*, 07 et 08 mai*, 27 et 28 août*, 15 et 16 octobre, 05 et 06 novembre et 03 et 04 décembre 2021*
« Thérapies des schémas » par Mme Katja Molnar, M. Salvatore Corbisiero et M. Sébastien Gamba.

17 février, 24 mars et 18 mai 2021
Intervision de l'activité expertale par le Dr Hugues Paris, Dr Pedro Planas et Dr Dominique Marcot.

18 mars 2021
La journée de formation « L'agitation chez l'enfant » par M. Fabien Joly.

17 et 18 juin 2021*
5e édition de l'Update en psychiatrie « De la psychiatrie de la personne à la psychiatrie personnalisée » par le Dr Pedro Planas, Prof. Chin Eap, Prof. Bruno Falissard, Prof. Stefan Kaiser, Dre Julie Bourgin Duchesnay, Prof. Philippe Conus, Prof. Ilario Rossi, Dr Alain Braconnier, Prof. Pierre Magistretti, Prof. Norman Sartorius, Prof. François Ansermet et M. Charles Kleiber.

3 septembre 2021
La journée de formation « Quand le virus s'invite dans la séance : travail clinique et pandémie » par les Profs Alain Ferrant et Albert Ciccone.

16 décembre 2021
Journée de formation « Introduction à la psychothérapie CEPUSPPEa » par Dre Hélène Faignot et les Drs Hugues Paris et Mircea Radu.

Formations DSO

12 janvier, 05 juillet, 06 septembre, 11 octobre et 15 novembre 2021
Formation commande repas CFLT par Mme Sarah Louvier.

02 au 05 mars, 31 mai au 03 juin, 1er au 04 novembre 2021
« Gestion de la violence, méthode RADAR » par Mme Aline Schuwey, MM. Jusuf Alic, Noé Jaquet et Djamel Maache.

29 avril 2021
« Massage des mains » par Mme Corinne Schaub.

08 et 09 septembre, 13 et 16 septembre, 22 et 25 novembre, 26 et 29 novembre 2021
« Formation rétablissement » par Mme Marie Gagné.

30 septembre 2021
« Assurances AI en lien avec aide sociale » par Mme Nathalie Christe et Mme Mélanie Huguenin.

29 novembre 2021
« Formation à l'utilisation des « Echelles Lausannoises d'auto-évaluation des difficultés et des besoins (ELADEB) » par M. Claude Hayoz.

Formations transversales

09 et 24 mars, 22 avril, 04 et 19 mai, 03 et 15 juin, 15 et 30 septembre, 19 octobre, 03 et 18 novembre 2021
« Prévention feu » par M. Laurent Hurni.

Lecture Tour (conférence)

16 avril 2021
« La pratique rencontre la théorie – Importance clinique de la pharmacologie du brexpiprazole » par le Prof. Dr. rer. Nat. Pierre Baumann.

30 août 2021
« Long-acting antipsychotics : option down the rocky road, nice to have or essential choice ? » par le Prof. Dr. Med. Christoph U. Correll.

Grandes conférences

19 janvier 2021*
« Pandémie COVID-19 : les répercussions psychiques au travers des différents âges de la vie » par la Dre Hélène Faignot et les Drs Pedro Planas, Umberto Giardini et Stéphane Saillant.

16 février 2021*
« Enveloppement humide, étude sur les sujets sains HESAV » par Mme Natalya Korogod et M. Krzysztof Skura.

18 mai 2021*
« Alliance thérapeutique : ce que révèle la recherche » par le Prof. Yves de Rothen.

16 novembre 2021
« Décrochage scolaire » par Mme Aline Henrion.

21 décembre 2021*
« Actualités de la prise en charge thérapeutique des auteurs d'infractions à caractère sexuel » par le Prof. Bruno Gravier.

Cours et présentations cliniques CNPad1

02 février 2021
« L'apport de la théorie de l'attachement dans l'analyse de la relation thérapeutique » par Mme Martine lang.

09 mars 2021
« Le traumatisme » par M. Daniel Stern.

27 avril 2021*
« Aspects psychologiques et prise en charge des patients souffrant de douleurs chroniques » par le Dr Vasileios Chytas.

04 mai 2021
« Approche systémique des TCA » par Mme Solange Cook-Darzens et Dre Sophie Criquillon.

1er juin 2021
« Evaluation et diagnostic des troubles neuro-développementaux : apport de la neuropsychologie » par Mme Alexia Candal-Zürcher, Mme Sandra Chatelain et le Dr Vincent Verdon.

07 septembre 2021
« Requérents d'asile en souffrance psychique : quand la réalité fait obstacle aux soins » par M. Christophe Hasler.

28 septembre 2021
« L'accueil en psychiatrie : un acte thérapeutique » par le Dr Stéphane Saillant.

09 novembre 2021
« Le traumatisme vicariant » par Mme Nathalie Bennoun.

07 décembre 2021
« Psychothérapie EMDR : indications, préparations et précautions » par Mme Ilaria Luca et M. Marcel Hofer.

Cours et présentations cliniques CNPad2

02 février 2021
« Folie à deux ainsi que syndromes rares : présentation de cas clinique et raisonnement sur la psychopathologie » par le Dr Lucio Peverelli.

09 mars 2021
« Psychotropes, addictions et iatrogénie – enquête sous la loupe carcérale » par le Dr Dominique Marcot.

1er juin 2021
« L'indication à la psychothérapie » par M. Jacques-André Kummer et Mme Eléonore Bärtschi.

24 août 2021
« L'approche communautaire au quotidien » par le Dr Nikolaos Tsachouridis.

07 septembre 2021
« Handicap mental en milieu psychiatrique » par le Dr Placido Sergio Billone.

19 octobre 2021
« Psychiatrie et Migration » par M. Romuald Drocinski et M. Amadou Ndao.

09 novembre 2021
« Hallucinations auditives : Le phénomène » par la Dre Tania Pampoulova.

07 décembre 2021
« Pistes de compréhension et clinique de la radicalisation » par le Dr Dominique Marcot et Mme Agatha Betkowski.

Formations CNPea

11 février, 18 mars, 06 mai, 30 août, 27 septembre, 08 novembre 2021
« Bilan Neurocognitif » par Mme Maé Mentha.

18, 25 janvier, 08, 15 et 22 février, 15, 22 et 29 mars, 19 et 26 avril, 17 et 31 mai, 14 et 21 juin, 23 et 30 août, 06, 13 et 27 septembre, 18 octobre, 1er, 15, 22 et 29 novembre, 13 décembre 2021
« Présentations cliniques » par la Dre Hélène Faignot.

11 janvier, 08 février, 22 mars, 03 mai, 14 juin, 23 août, 18 octobre, 1er et 22 novembre 2021
« Séminaire Contes » par Mmes Anne Bouvier Duggan et Christine Progin Pomorski.

11 janvier, 08 février, 15 mars, 19 avril, 10 mai, 14 juin, 06 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 13 décembre 2021
« Séminaire Violence » par Mme Sarah Wandoch et M. Yvan Rupp.

18 janvier, 15 mars, 31 mai 2021
« Séminaire Psychopathologie : Dresse Léa Kiener et Mmes Mélanie Clavijo Beguelin et Annick Crausaz.

25 janvier, 08 mars, 10 mai, 21 juin, 23 août, 13 septembre, 1er et 22 novembre 2021
« Séminaire Bilan » par Mme Corinne Graf Broder.

22 février, 29 mars, 10 mai, 21 juin, 30 août, 27 septembre, 08 novembre, 06 décembre 2021
« Séminaire Institutions » par Mme Cécile Greguitch.

22 février, 03 mai, 21 juin, 30 août, 08 novembre 2021
« Séminaire Psychopharmacologie » par le Dr Laurent Holzer.

* Formations en distanciel.



92%
TAUX MOYEN
D'OCCUPATION
DE L'HÔPITAL



+ 3.2 MIO
FACTURATION
AMBULATOIRE

Rapport de gestion

Compte de résultat au 31 décembre 2021

en francs suisses

	2021	2020
Produits envers les patients	37'614'016	40'088'350
Autres recettes	3'458'674	5'014'423
Participation de l'Etat	37'723'230	44'369'345
Prestations propres inscrites à l'actif	184'333	98'665
Produits d'exploitation	78'980'253	89'570'783
Charges de personnel	-68'839'410	-72'712'840
Matériel médical d'exploitation	-1'154'192	-1'230'628
Autres charges pour biens et services	-10'811'031	-13'188'505
Charges de personnel et pour biens et services	-80'804'633	-87'131'973
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	-1'824'380	2'438'810
Amortissements sur immobilisations corporelles	-3'068'777	-3'118'628
Résultats d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)	-4'893'157	679'818
Charges financières	-794'310	-852'634
Résultat financier	-794'310	-852'634
Résultat ordinaire	-5'687'467	-1'532'452
Pertes sur débiteurs	-37'979	-8'481
Produits extraordinaires	3'130'175	0
Charges extraordinaires	-511'278	-1'723'359
Résultat de l'exercice	-3'106'549	-3'264'292

Compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2021 se monte à -3'067'390.- CHF. Ce résultat tient compte d'une subvention spéciale Covid-19 d'un montant de 2.9 millions pour l'année 2021 ainsi que du versement par l'Etat d'un montant de 2.2 millions pour financer les coûts de transition de l'année 2020 en lien avec le transfert des activités de Perreux. Ce montant a été comptabilisé en recettes hors exploitation. Les coûts de transition 2021 n'étant pas encore validés par l'Etat viennent entièrement grever le résultat de l'année 2021.

Recettes

Hôpital

Le taux d'occupation moyen pour l'année 2021 est de 92%. L'unité hospitalière pour enfants et adolescents a été occupée en moyenne de 110%. Par contre, les unités du CNPad1 (psychiatrie générale et d'urgence crise) et CNPâa ont maintenu des taux d'occupation inférieurs à 100%. Ces taux d'occupation sont, d'une part, à imputer à la pandémie qui a rendu les patients moins enclins à être hospitalisés et, d'autre part, à une meilleure prise en charge des patients grâce à la mise à disposition et le développement de structures alternatives à l'hospitalisation, comme les hôpitaux de jour et les équipes mobiles qui permettent d'optimiser les durées de séjour.

Hébergement

Les EMS ont été fermés complètement au 31 mars 2021. Pour le secteur d'hébergement de l'adulte, la fermeture a eu lieu progressivement jusqu'à fin juin 2021. Le CNP a cessé toutes activités au 30 juin 2021 sur le site de Perreux comme prévu dans ses options stratégiques 2015-2022.

Ambulatoire

En 2021, la facturation ambulatoire a augmenté de 3.2mio en comparaison à 2020. Cette augmentation est due à une optimisation de la saisie des prestations par nos thérapeutes et au développement des prestations ambulatoires qui offrent une alternative à l'hospitalisation. En 2021, l'impact de la pandémie a eu un effet principalement en début d'année dans la prise en charge en centre thérapeutique de jour avec la suppression des séances de groupes.

Subvention

Les subventions étatiques ont globalement diminué en 2021. Ces diminutions sont liées à :

- la diminution des journées AOS en lien avec la pandémie,
- la réduction de l'activité d'hébergement avec la fermeture des lits AIP et EMS,
- la diminution de l'enveloppe PIG.

Un financement spécial sera octroyé en 2021 au CNP pour pallier aux pertes de recettes et aux charges supplémentaires de 2021 en lien avec la Covid-19 et à la fermeture de Perreux.

Charges salariales

La diminution importante des charges salariales par rapport à 2020 est en lien avec la réorganisation du CNP et le transfert des activités d'hébergement du site de Perreux à des institutions externes du CNP. Plus de 100 EPT ont été touchés. Parallèlement, le CNP a continué le développement de ses structures ambulatoires.

Autres charges d'exploitation

La diminution des autres charges d'exploitation est liée à l'arrêt des activités du site de Perreux. On constate malgré tout une augmentation des coûts du matériel et des analyses médicales ainsi que les frais de transports patients.

Intérêts

Grâce aux taux d'intérêts très bas sur les marchés financiers ainsi qu'à des emprunts à taux d'intérêts zéro auprès de l'Etat, les coûts ont baissé en 2021.

Charges et produits extraordinaires

Les charges et produits hors-exploitation tiennent compte :

- solde des indemnités de départ liées à la restructuration du CNP et le transfert des activités du site de Perreux,
- différence du montant reçu en lien avec le Covid-19,
- frais de transition 2020.

Maria Biundo

Directrice des finances et de l'exploitation

Bilan au 31 décembre 2021

en francs suisses

	2021	2020
Actifs		
Liquidités	629'039	750'887
Créances résultant de livraisons et de prestations	10'272'193	12'845'726
Autres créances à court terme	1'562'382	1'493'730
Stocks	478'245	589'865
Actifs de régularisation	8'444'532	5'940'309
Actif circulant	21'386'391	21'620'517
Immobilisations corporelles	44'897'841	49'962'991
Immobilisations financières	88'375	88'375
Actif immobilisé	44'986'216	47'051'366
Total Actifs	66'372'607	68'671'883
Passifs		
Dettes financières à court terme	36'345'000	28'645'000
Dettes résultant de livraisons et de prestations	2'126'208	1'793'797
Provisions à court terme	2'823'784	4'357'448
Passifs de régularisation	2'551'553	2'483'339
Engagements à court terme	43'846'545	37'279'584
Dettes financières à long terme	43'365'000	49'110'000
Fonds affectés	516'273	530'961
Engagements à long terme	43'881'273	49'640'961
Engagements	87'727'818	86'920'545
Capital issu de la création du CNP	763'453	763'453
Pertes reportées	- 22'118'664	-19'012'115
Fonds propres	-21'355'211	-18'248'662
Total Passifs	66'372'607	68'671'883

Publication Communication

CNP
Site de Préfargier
CH-2074 Marin-Epagnier
Suisse

T +41 32 755 15 00
info@cnp.ch
www.cnp.ch

© 2022 Centre Neuchâtelois de Psychiatrie

CENTRE
NEUCHÂTELOIS
DE PSYCHIATRIE

CNP

Un réseau de vies

Site de Préfargier
CH-2074 Marin-Epagnier



T +41 32 755 15 00



info@cnp.ch
www.cnp.ch

